

# PREOCCUPATIONS DES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS AGRICOLES DU MALI PAR RAPPORT A L'OPERATIONNALISATION DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

Le Mali, à travers sa nouvelle politique Agricole, a clairement défini son ambition d'atteindre la souveraineté alimentaire et de faire de l'Agriculture, le moteur de l'économie nationale. Ceci est certes une avancée significative dans le combat que mènent les organisations paysannes depuis des décennies pour la réhabilitation de l'identité et de la dignité paysanne, toutefois, le partage du concept de « Souveraineté Alimentaire » par les autorités, les techniciens du secteur, est un préalable à sa concrétisation.

Ainsi, l'opérationnalisation de la Souveraineté Alimentaire au Mali, pour les Organisations paysannes regroupées au sein de la CNOP, passe absolument par :

- ✓ La poursuite de la participation active des paysans maliens (agriculteurs, éleveurs/pastoralistes, pêcheurs, exploitants forestiers...) la mise en œuvre des politiques Agricoles à travers les instances d'élaboration et de mise en œuvre des textes d'application devant opérationnaliser les dispositions de la LOA (Loi d'Orientation Agricole).
- ✓ L'élaboration et la mise en œuvre d'une Politique agraire et foncière, favorables à la sécurisation des exploitations Agricoles (agriculteurs, éleveurs/pastoralistes, pêcheurs, exploitants forestiers...).
- ✓ La volonté Politique du gouvernement d'**INVESTIR** une part conséquente du budget national pour le soutien et la promotion des exploitations paysannes familiales. Ces investissements devraient servir en priorité aux aménagements hydro Agricoles et à la maîtrise de l'Eau, à l'équipement et à l'acquisition d'outils et de techniques de production Agricole, à mettre à la disposition des exploitations familiales (agriculteurs, éleveurs et pastoralistes, pêcheurs, exploitants forestiers...), un budget d'**INVESTISSEMENT**.
- ✓ La mise en œuvre de Politiques favorables à l'essor du marché local et sa motivation, à la valorisation des produits locaux, à l'accès au crédit Agricole dans des conditions favorables (agriculteurs, éleveurs/pastoralistes, pêcheurs, exploitants forestiers...).
- ✓ Le renforcement des capacités des exploitations familiales (formation continue, participation à l'élaboration et la mise en œuvre des autres politiques sectorielles).
- ✓ La protection du marché intérieur contre les produits subventionnés ou objets de Dumping, des conséquences néfastes de certains accords internationaux (Accords de Partenariat Economique/APE, baisse du Tarif Extérieur Commun /TEC, Autres...), susceptibles d'annihiler tous les efforts de Développement national.
- ✓ Le renoncement total aux OGM et la participation active du Mouvement paysan malien (à l'instar du processus d'élaboration de la LOA) à travers la CNOP et ses fédérations membres, à l'élaboration de la politique semencière du Mali afin d'arriver à une meilleure valorisation des variétés semencières locales.

- ✓ L'élaboration et la mise en œuvre d'une charte régionale pour la Souveraineté Alimentaire comme l'a demandé le forum régional organisé à Niamey, par le ROPPA
  
- ✓ La mise en œuvre de la politique Agricole régionale de l'Afrique de l'Ouest dont l'objectif est la création d'un marché Agricole protecteur pour les marchés locaux. Cela passe par des mesures favorables à la libre circulation des personnes et des biens, des tarifs extérieurs communs régionaux- protecteurs, et un système de régulation de l'offre de produits alimentaires importés.

En conséquence, les Organisations Paysannes maliennes restent mobilisées derrière leurs leaders afin que les préoccupations ci- dessus soulignées, fassent l'objet de concertations avec les autorités pour l'adoption et la mise en route de mécanismes concrets favorables à leur opérationnalisation.